

Principaux **états** **quantitatifs** du rapport sur la **solvabilité** et la **situation financière**

ALTIMA ASSURANCES

Exercice 2019



Présentation

La situation engendrée par le Coronavirus/COVID-19 a conduit l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP) à recommander, dans un communiqué publié le 20 mars 2020, des mesures de flexibilité en termes d'échéance des exigences de reporting prudentiel et d'information à destination du public, afin que les organismes d'assurance et de réassurance puissent concentrer leurs efforts sur le suivi et l'évaluation de l'impact de cette situation et assurer leur continuité opérationnelle (EIOPA-BoS-20/236, 20 March 2020).

Concernant le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (RSSF-SFCR), qui est remis au superviseur mais aussi - et principalement - porté à la connaissance du public, un délai de 8 semaines est accordé. Toutefois, une série d'états majeurs rendus publics (S.02.01/S.22.01/ S.23.01/S.25.01) bénéficiera d'un délai ramené à 2 semaines.

Les principaux états quantitatifs Solvabilité 2 suivants sont diffusés préalablement à la publication du rapport sur la solvabilité et la situation financières (SFCR) complet qui interviendra avant le 2 juin :

- > S.02.01.02 Bilan
- > S.22.01.22 Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures Transitoires (ALTIMA ASSURANCES n'est pas concernée par cet état)
- > S.23.01.01 Fonds propres
- > S.25.01.21 SCR Formule standard

S.02.01.02 - Bilan

Actifs	En k€	Valeur Solvabilité II
Goodwill		
Frais d'acquisition différés		
Immobilisations incorporelles		-
Actifs d'impôts différés		2 587
Excédent du régime de retraite		
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre		
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)		58 499
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)		
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations		1 210
Actions		0
Actions – cotées		
Actions – non cotées		0
Obligations		46 293
Obligations d'État		13 225
Obligations d'entreprise		33 068
Titres structurés		
Titres garantis		
Organismes de placement collectif		8 245
Produits dérivés		
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie		2 751
Autres investissements		
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés		
Prêts et prêts hypothécaires		
Avances sur police		
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers		
Autres prêts et prêts hypothécaires		
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance		40 103
Non-vie et santé similaire à la non-vie		40 103
Non-vie hors santé		40 103
Santé similaire à la non-vie		
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés		
Santé similaire à la vie		
Vie hors santé, UC et indexés		
Vie UC et indexés		
Dépôts auprès des cédantes		
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires		9 143
Créances nées d'opérations de réassurance		170
Autres créances (hors assurance)		3 384
Actions propres auto-détenues (directement)		
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 472
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus		
Total de l'actif		117 358

Passifs	En k€	Valeur Solvabilité II
Provisions techniques non-vie		77 815
Provisions techniques non-vie (hors santé)		77 815
Provisions techniques calculées comme un tout		
Meilleure estimation		73 419
Marge de risque		4 395
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)		
Provisions techniques calculées comme un tout		
Meilleure estimation		
Marge de risque		
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)		776
Provisions techniques santé (similaire à la vie)		
Provisions techniques calculées comme un tout		
Meilleure estimation		
Marge de risque		
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)		776
Provisions techniques calculées comme un tout		
Meilleure estimation		765
Marge de risque		11
Provisions techniques UC et indexés		
Provisions techniques calculées comme un tout		
Meilleure estimation		
Marge de risque		
Autres provisions techniques		
Passifs éventuels		
Provisions autres que les provisions techniques		
Provisions pour retraite		
Dépôts des réassureurs		4 533
Passifs d'impôts différés		
Produits dérivés		
Dettes envers des établissements de crédit		-
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit		
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires		1 188
Dettes nées d'opérations de réassurance		1 001
Autres dettes (hors assurance)		2 368
Passifs subordonnés		
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base		
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base		
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus		
Total du passif		87 680
Excédent d'actif sur passif		29 678

S.23.01.01 - Fonds propres

En k€	Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35					
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	26 965	26 965		-	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	-	-		-	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	-	-		-	
Comptes mutualistes subordonnés	-		-	-	-
Fonds excédentaires	-	-			
Actions de préférence	-		-	-	-
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	-		-	-	-
Réserve de réconciliation	125	125			
Passifs subordonnés	-		-	-	-
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	2 587				2 587
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	-	-	-	-	-
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	-				
Déductions					
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	-	-	-	-	
Total fonds propres de base après déductions	29 678	27 090	-	-	2 587
Fonds propres auxiliaires					
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE					
Autres fonds propres auxiliaires					

En k€	Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
Total fonds propres auxiliaires					
Fonds propres éligibles et disponibles					
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	29 678	27 090	-	-	2 587
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	27 090	27 090	-	-	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	29 678	27 090	-	-	2 587
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	27 090	27 090	-	-	
Capital de solvabilité requis	18 494				
Minimum de capital requis	4 624				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	160%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	586%				

Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	29 678	
Actions propres (détenues directement et indirectement)		
Dividendes, distributions et charges prévisibles		
Autres éléments de fonds propres de base	29 553	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	-	
Réserve de réconciliation	125	
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	-	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	-	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	-	

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112

<i>En k€</i>	Capital de solvabilité requis brut	PPE	Simplifications
Risque de marché	3 055		
Risque de défaut de la contrepartie	2 066		
Risque de souscription en vie	51		
Risque de souscription en santé	-		
Risque de souscription en non-vie	14 066		
Diversification	-2 951		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	-		
Capital de solvabilité requis de base	16 288		

Calcul du capital de solvabilité requis	
Risque opérationnel	2 206
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	-
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	-
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'art	-
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	18 494
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	-
Capital de solvabilité requis	18 494
Autres informations sur le SCR	
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	-
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les	-
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	-